

REFONTE DES GRILLES DE RÉMUNÉRATION, LE SCSI DEMANDE L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS !

DES NÉGOCIATIONS SONT EN COURS ENTRE LA CFDT ET LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE CONCERNANT DES NOUVELLES GRILLES POUR LES CATEGORIES A. QUELLES PROPOSITIONS SERONT PRÉSENTÉES AUX CADRES DE LA POLICE NATIONALE ?

Paris, le 18 juin 2015



Monsieur le Ministre,

Marylise LEBRANCHU annonce une refonte des grilles de rémunération des fonctionnaires, à partir de 2017, afin de rendre les carrières plus attractives et prendre en compte leur allongement. Elle constate également "que les grilles actuelles étaient obsolètes, archaïques et injustes".



Ces propos correspondent exactement au constat que le SCSI n'a eu de cesse d'exprimer pour le corps de commandement de la police nationale.

En effet :

- La grille indiciaire n'est pas en adéquation avec celle des autres catégories A de la fonction publique ;
- Le rapport de la Cour des Comptes de 2013 établit qu'un officier de gendarmerie, à fonction équivalente, perçoit 100 000 euros de plus pour les quinze premières années de service ;
- La grille des officiers de gendarmerie est revalorisée au 1er juin 2015 ;
- Le nombre d'officiers de police concernés par la GIPA explose.

La refonte proposée par le gouvernement doit permettre la correction de cette situation inique dans laquelle sont plongés les officiers du corps de commandement, notamment au regard des attachés, recrutés tout comme eux à bac +3 et exerçant à leur coté.

Notre confédération, la CFDT, acte "la décision claire du gouvernement sur un calendrier resserré de mise en œuvre des mesures issues de la négociation et qui devront bénéficier à l'ensemble des agents de la fonction publique".

La CFDT, particulièrement attentive à la situation atypique et aux sujétions et risques inhérents aux missions des officiers de police, souhaite connaître les premières modifications indiciaires envisagées dans la perspective des négociations bilatérales, d'ores et déjà engagées avec le ministère de la fonction publique, qui se concluront au plus tard le 9 juillet prochain.

Aussi, Monsieur le Ministre, je sollicite dans cette perspective la tenue rapide d'une réunion relative à la refonte de la grille du corps de commandement afin qu'elle soit amorcée dès 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général,
Jean-Marc BAILLEUL

C'est à notre ministre de demander à Mme LEBRANCHU de mettre nos grilles en conformité !